

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 139

15 février 2005

SOMMAIRE

Abacus Holding S.A., Luxembourg	6630	Fortune Time 2000, S.à r.l., Luxembourg	6628
Aquatel River Cruise Line S.A., Luxembourg	6659	Fortune Time 2000, S.à r.l., Luxembourg	6628
Atilia S.A.H., Luxembourg	6654	Fortune Time 2000, S.à r.l., Luxembourg	6628
B.B. and Co. S.A., Luxembourg	6672	Galey & Lord International, S.à r.l., Luxembourg	6662
Bacca Trust (Luxembourg) S.A., Bascharage	6668	Galey & Lord Overseas, S.à r.l., Luxembourg	6661
Baltic Financial Holdings S.A.H., Luxembourg	6640	Gardizoo, S.à r.l., Kehlen	6645
Baltic Financial Holdings S.A.H., Luxembourg	6642	Gardizoo, S.à r.l., Kehlen	6645
BK Enterprises S.A., Luxembourg	6671	Gef Real Estate Holding S.A., Luxembourg	6644
Brainum S.A.H., Luxembourg	6660	Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.)	
Brainum S.A.H., Luxembourg	6660	S.A., Luxembourg	6662
Brainum S.A.H., Luxembourg	6660	Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.)	
Brainum S.A.H., Luxembourg	6660	S.A., Luxembourg	6668
Brainum S.A.H., Luxembourg	6661	Gouvvia S.A., Luxembourg	6629
C.M. International S.A., Luxembourg	6648	Guinea Gulf Shipping Company S.A., Luxembourg	6665
Cadus S.A., Scheidgen	6636	Guinea Gulf Shipping Company S.A., Luxembourg	6666
Cerruti Finance S.A., Luxembourg	6664	Habri S.A., Luxembourg	6635
Cerruti Finance S.A., Luxembourg	6664	Hatfield S.A., Luxembourg	6630
Cerruti Finance S.A., Luxembourg	6664	Hatfield S.A., Luxembourg	6630
Ciné Invest S.A., Luxembourg	6666	Heco S.A.H., Luxembourg	6634
Clos Finance S.A., Luxembourg	6635	Helen Holdings S.A., Luxembourg	6646
CM21 Participations S.A., Luxembourg	6634	Hersi Holding S.A., Luxembourg	6646
Comodoro Finance S.A., Mamer	6672	Hjalmar S.A., Luxembourg	6627
Crédit Lyonnais Management Services (Luxem- bourg) S.A., Luxembourg	6644	Im Fashion S.A., Luxembourg	6671
Darmor S.A., Luxembourg	6671	Imann S.A., Luxembourg	6643
Dumfries S.A., Luxembourg	6627	ING Belgium International Finance S.A., Luxem- bourg	6653
Dynamics Re S.A., Senningerberg	6644	Inimm Due, S.à r.l., Luxembourg	6663
EFG Profiles Fund Management Company S.A., Luxembourg	6643	Jeruto Immobilière S.A., Luxembourg	6670
Erdan Holding S.A., Luxembourg	6643	(The) Keeps Multi-Manager Fund, Sicav, Luxem- bourg	6629
Etablissements Raymond Thill, S.à r.l., Doncols	6652	Kine Holding S.A., Luxembourg	6665
Etoile Première, S.à r.l., Luxembourg	6648	Land's End S.A.H., Luxembourg	6633
Euro Lotto Systems A.G., Luxembourg	6631	Land's End S.A.H., Luxembourg	6633
FIL Distribution S.A., Bettembourg	6662	Leisure Management S.A., Luxembourg	6647
Fidev S.A.H., Luxembourg	6642	Leisure Management S.A., Luxembourg	6647
Findel Finance Holding S.A.H., Luxembourg	6667	Leisure Management S.A., Luxembourg	6647
Finox Holding S.A., Luxembourg	6670	Mantilla S.A., Luxembourg	6670
Finprint Merchant S.A., Luxembourg	6670	Marbrerie Michelini Distribution S.A., Bettem- bourg	6663
FMT Property, S.à r.l., Luxembourg	6626	Marvel S.A., Luxembourg	6655
Fortune Time 2000, S.à r.l., Luxembourg	6628		

Menuiserie Hoffmann S.A., Hobscheid	6669	South Pacific Acquisition Company Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	6639
Mokeda S.A., Luxembourg	6666	Studiocare S.A., Diekirch	6636
Navarre Finances S.A., Luxembourg	6669	Tadler Investments S.A.H., Luxembourg	6645
NCI Luxembourg S.A., Luxembourg	6626	Teksid Aluminum Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	6655
Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., Luxembourg	6639	Teksid Aluminum Luxembourg, S.à r.l., S.C.A., Luxembourg	6654
Olymbos S.A., Luxembourg	6669	Titane Finances S.A., Luxembourg	6669
Omnium Textile S.A., Luxembourg	6672	TK Aluminum Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	6659
Orca Shipping A.G., Grevenmacher	6647	TK Aluminum US, S.à r.l., Luxembourg	6661
Participations Amandari S.A., Itzig	6639	(La) Tourette S.A., Luxembourg	6671
Profibel S.A.H., Luxembourg	6672	Trans Xpress S.A., Ettelbruck	6667
Promogest S.A., Luxembourg	6646	Trans Xpress S.A., Ettelbruck	6668
Pyramide d'Or, S.à r.l., Bettembourg	6670	United Chemical Holding S.A., Luxembourg	6653
Rayfloor S.A., Luxembourg	6669	Ventana Investments S.A., Itzig	6642
Robien S.A., Luxembourg	6637	Zakher Holdings S.A., Luxembourg	6626
S.T.E., S.à r.l., Wiltz	6638		
Samot S.A., Luxembourg	6654		
Sesoma Holding S.A., Luxembourg	6668		
SLPA S.A. Holding, Société Luxembourgeoise de la Promotion des Arts S.A. Holding, Wasserbillig	6637		

FMT PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 30.000,- €.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 94.567.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 8 novembre 2004 que Monsieur Bradley James Pielsticker a transféré 40 (quarante) parts sociales de la société FMT PROPERTY, S.à r.l. à la société CASTLE TRUST COMPANY LIMITED, société ayant son siège social à Abacus House, Mona Street, Douglas (Iles de Man), inscrite auprès du Companies Registry (Iles de Man) sous le numéro 17976C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé):D. Hartmann.

(098548.3/1005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

ZAKHER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 36.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Signatures.

(098059.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

NCI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.945.

Constituée par-devant M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en 21 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 622 du 10 août 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour NCI LUXEMBOURG S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097971.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

HJALMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.864.

*Résolutions du Conseil d'Administration de la société en date du 14 mai 2004, en accord avec les articles 8 et 11
des articles de Constitution de la société*

Les soussignés, étant tous directeurs de la société, ont adopté les résolutions suivantes:

Antécédent

1.1 Le Conseil d'Administration a été informé que les actionnaires de la société ont versé la somme de EUR 40.000,- sur le compte de la société auprès de la BANQUE INVIK SA. Il a été proposé d'augmenter le capital social de la société avec EUR 23.250,- de façon à ce que le capital social actuel de EUR 7.750,- soit élevé à EUR 31.000,-. La somme restante de EUR 16.750,- est considérée comme prêt en faveur des actionnaires.

1.2 En plus, il a été proposé que la société fasse l'acquisition de toutes les 1.000 actions émises de la société suédoise STARTSKOTTET B23640 AB, qui a changé de nom en HJALMAR SWEDEN AB, société enregistrée sous le numéro 556605-7419, de la part de AKTIEBOLAGSTJÄNST AB pour la somme fixe de SEK 100.000,-, payable dès signature du Contrat de Vente (le «Contrat»).

Résolutions

2.1 Les directeurs ont décidé d'accorder l'augmentation du capital social de la société à EUR 31.000,- dès réception de la somme supplémentaire sur le compte de la société.

2.2 Les directeurs ont décidé d'acquérir les actions de STARTSKOTTET B 23.640, ayant changé de nom en HJALMAR SWEDEN AB.

2.3 Les directeurs ont décidé que l'acquisition des actions est dans le meilleur intérêt de la société et accordent et confirment l'exécution, la distribution, la prestation et l'engagement dans le contrat de la part de ou pour le compte de la société, ainsi que d'accorder et de confirmer l'exécution, la distribution, la prestation et l'engagement dans le contrat de la part de ou pour le compte de la société pour toutes les actions légales et consentements nécessaires dus ou en relation avec le Contrat de Vente.

2.4 Les directeurs ont décidé que la société autorise M. Sven Hedman et M. Mikael Holmberg représentés conjointement d'exécuter le Contrat de Vente, l'augmentation de capital ainsi que tout autre document en relation à ce pour et au nom de la société.

Signé à Luxembourg le 14 mai 2004.

S. Hedman / M Holmberg / N. Gloesener.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(094038.3/1369/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

DUMFRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 56.259.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 2 août 2004 à 10h00*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2002.
- d'accepter la démission de Mr Frédéric Deflorenne de sa fonction d'administrateur de la société.
- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Mr Clive W. Godfrey, avocat, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée, qui terminera le mandat de son prédécesseur.
- d'accepter la démission de Mr Jean-Marc Faber de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.
- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Mr Frédéric Deflorenne, demeurant professionnellement à L-5752 Frisange, Haffstroos, 23, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096068.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

FORTUNE TIME 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: 118.785,- EUR.**Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.981.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la FORTUNE TIME 2000, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(097878.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FORTUNE TIME 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: 118.785,- EUR.**Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.981.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la FORTUNE TIME 2000, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(097875.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FORTUNE TIME 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: 118.785,- EUR.**Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.981.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la FORTUNE TIME 2000, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(097871.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FORTUNE TIME 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: 118.785,- EUR.**Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.981.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la FORTUNE TIME 2000, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M. Kara

Administrateur / Administrateur

(097869.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2094 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.749.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2004

Monsieur Philippe van Malder a été coopté Administrateur en remplacement de Monsieur Patrice Fabre, démissionnaire.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2004

L'Assemblée a approuvé le changement du siège social de la Sicav: 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au lieu du 26A, boulevard Royal, L-2094 Luxembourg.

L'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Yves Cornillie au sein du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a nommé Messieurs Antoine Calvisi et Nico Thill, Administrateurs, avec effet au 8 octobre 2004.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 8 octobre 2004

Monsieur Antoine Calvisi a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Antoine Calvisi, Président
Monsieur Pierre Delandmeter
Monsieur Christian Tailleur
Monsieur Nico Thill
Monsieur Philippe van Malder

Réviseur d'Entreprises

DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

N. Uhl

Fondée de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094784.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

GOUVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 97.060.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg, le 24 novembre 2004*

1. La démission de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Monsieur Luca Giammatteo et Monsieur Vincenzo Arno' de leurs postes d'administrateurs est acceptée et décharge pleine leur est donnée;

2. La démission de Monsieur Alexis De Bernardi, de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge pleine lui est donnée;

3. Sont nommés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Jean-Marie Poos, sous-directeur de banque, né à Uccle (Belgique) le 16 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer;

- Monsieur Norbert Schmitz, directeur de banque, né à Pétange (Luxembourg) le 12 mai 1943, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer;

- La société S.G.A. SERVICE S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer;

Le mandat des nouveaux administrateurs viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

4. Est nommé commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Alexis De Bernardi démissionnaire:

- Monsieur Eric Herremans, sous-directeur de banque, né à Bruges (Belgique) le 3 juin 1941, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Le mandat du nouveau commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

5. Le siège social de la société est transféré à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Pour extrait sincère et conforme

GOUVIA S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096369.3/545/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ABACUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.096.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 29 octobre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et Monsieur Pierre van Halteren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Monsieur Jacques Claeys et de Monsieur Guy Fasbender. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat de l'administrateur
MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes
COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, 2551 Luxembourg
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour ABACUS HOLDING S.A.

P. Van Halteren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095080.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

HATFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.258.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 mars 2002 à 9.30 à Luxembourg

- L'assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs, de Messieurs Guy Harles, Koen Lozie, demeurant au 14, rue de l'Ecole à Eischen et de COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg pour une nouvelle durée de un an; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2003.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2003.

Extrait sincère et conforme

HATFIELD S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096253.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

HATFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.258.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 mai 2003 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs, de Messieurs Guy Harles, Koen Lozie, demeurant au 14, rue de l'Ecole à Eischen et de COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg pour une nouvelle durée de un an; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Extrait sincère et conforme

HATFIELD S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096255.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

EURO LOTTO SYSTEMS A.G., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-2730 Luxemburg, 67, rue Michel Welter.
H. R. Luxemburg B 104.414.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den achtzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg);

Sind erschienen:

1.- Die Aktiengesellschaft E L S EURFINANCE - LOTTO - SERVICE S.A., mit Sitz in L-2730 Luxemburg, 67, rue Michel Welter, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 94.300),

hier rechtmässig vertreten durch ihren Delegierten des Verwaltungsrates, Herrn Klaus Benschmidt, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-54329 Konz, Im Brühl, 9, (Bundesrepublik Deutschland).

2.- Herr Jean Zeimet, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-2146 Luxemburg, 51-53, rue de Merl,

hier vertreten durch Herrn Christian Dostert, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Junglinster, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht von den Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung EURO LOTTO SYSTEMS A.G. wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Luxemburg verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Grossherzogtum verlegt werden.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist die Organisation von Spielgemeinschaften bezüglich Gewinnspielen, die nicht staatlicher Zulassung bedürfen, in der Bundesrepublik Deutschland sowie in anderen Ländern innerhalb und ausserhalb der europäischen Gemeinschaft, vorzugsweise im Bereich Zahlenlotto.

Die Gesellschaft bezieht ihr diesbezügliches Know-how, soweit sie dieses nicht selbst entwickelt, durch Lizenzen von Dritten.

Sie erteilt ihrerseits Know-how Lizenzen bezüglich eigenen Know-how Lizenzen und, soweit ihr dies gestattet ist, auch bezüglich durch Lizenzen erworbenen Know-hows an Dritte.

Die Gesellschaft kann andere Unternehmen gründen, erwerben und sich an anderen Unternehmen beteiligen, auch wenn solche Beteiligungsunternehmen einen anderen Zweck verfolgen, als die Gesellschaft selber und solche Unternehmen oder Beteiligungen an Unternehmen auch wieder veräussern.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Aktien von jeweils dreihundert zehn Euro (310,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder per elektronische Post erfolgen kann, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telekopie oder elektronische Post erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung.

Die erste Person der die laufende Geschäftsführung übertragen wird, kann durch die erste Generalversammlung ernannt werden.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtmässig vertreten durch die obligatorische und unumgängliche Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes der Gesellschaft, welches qualifiziert ist die hiervor im Gesellschaftszweck beschriebenen Aktivitäten auszuüben, gemäss den vorgeschriebenen Kriterien des luxemburgischen Mittelstandsministerium, oder durch die gemeinsame Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes und eines anderen Verwaltungsratsmitgliedes.

Art. 8. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Art. 9. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am ersten Montag des Monats Mai um 11.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 11. Die Einberufung zu jeder Generalversammlung unterliegt den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht.

Art. 12. Die Generalversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist bevollmächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden vorzunehmen.

Art. 13. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Die Aktiengesellschaft E L S EURFINANCE - LOTTO - SERVICE S.A., mit Sitz in L-2730 Luxemburg, 67, rue Michel Welter, neun und neunzig Aktien,	99
2.- Herr Jean Zeimet, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-2146 Luxemburg, 51-53, rue de Merl, eine Aktie,	1
Total: einhundert Aktien,	100

Alle vorgenannten Aktien wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2004.

2.- Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2005 statt.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausenddreihundertfünfzig Euro zu deren Zahlung die Gründer sich persönlich verpflichten.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann finden die eingangs erwähnten Komparenten, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2730 Luxemburg, 67, rue Michel Welter.
- 2.- Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, und die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 3.- Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
 - a) Herr Klaus Benscheidt, Rechtsanwalt, geboren in Remscheid, (Bundesrepublik Deutschland), am 3. Mai 1950, wohnhaft in D-54329 Konz, Im Brühl, 9, (Bundesrepublik Deutschland);
 - b) Frau Ulla-Britta Vöpel-Benscheidt, Kauffrau, geboren in Remscheid, (Bundesrepublik Deutschland), am 28. Januar 1963, wohnhaft in D-54329 Konz, Im Brühl, 9, (Bundesrepublik Deutschland);
 - c) Frau Cornelia Schulz, Kauffrau, geboren in Remscheid, (Bundesrepublik Deutschland), am 10. Juni 1963, wohnhaft in D-54298 Welschbillig, Zur Steinkaul 15, (Bundesrepublik Deutschland).
- 4.- Zum Kommissar wird ernannt:
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung READ, S.à r.l., mit Sitz in L-2730 Luxemburg, 67, rue Michel Welter, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 45.083).
- 5.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2010.
- 6.- Gebrauch machend vom durch Artikel 8 der Satzung vorgesehenen Recht, ernennt die Generalversammlung Herr Klaus Benscheidt, vorgeannt, zum ersten Delegierten des Verwaltungsrates, welcher die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift verpflichtet im Rahmen der laufenden Geschäftsführung in ihrem weitesten Sinne, sämtliche Bankoperationen miteinbegriffen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, namens handelnd wie hiervor erwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: K. Benscheidt, Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 2004, vol. 529, fol. 90, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 3. Dezember 2004.

J. Seckler.

(098422.3/231/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.909.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 30 septembre 2003 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de H.R.T. REVISION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2004.

- Par ailleurs, l'Assemblée décide, à l'unanimité de renouveler le mandat de:

- Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant à Mamer,
 - Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette,
 - Monsieur Paul Mousel, licencié en droit, demeurant à Luxembourg
- en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de un an.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2004.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095131.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.909.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 30 septembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de H.R.T. REVISION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

- Par ailleurs, l'Assemblée décide, à l'unanimité de renouveler le mandat de:
- Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant à Mamer,
- Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette,
- Monsieur Paul Mousel, licencié en droit, demeurant à Luxembourg

en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de un an.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095135.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

HECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 14.566.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 7 juin 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme Commissaire aux Comptes: Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'Entreprises, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de MM. Koen Lozie, Jean Quintus et de la société COSAFIN S.A. pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095137.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

CM21 PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.382.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le mardi 12 octobre 2004

S'est réunie au siège, 25A, boulevard Grande Duchesse Charlotte à 1331 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme CM21 PARTICIPATIONS.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Georges Collart lequel désigne Monsieur Thierry Mouyart en qualité de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée. L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- révocation d'un administrateur
- décharge à l'administrateur démissionnaire
- nomination d'un nouvel administrateur
- mandat au conseil d'administration pour l'élection d'un nouvel administrateur-délégué

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Elle révoque à dater de ce jour, l'administrateur la société ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC.
- 2) Elle donne décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au jour de sa démission.
- 3) Elle nomme, à dater de ce jour, la société TEMPLETON OVERSEAS COMPANIES HOLDING INC. ayant son siège social 1308, Delaware Avenue à DE-19806 Wilmington (Etats-Unis d'Amérique) au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC.

4) Elle donne mandat au Conseil d'administration, qui se réunira directement après la présente assemblée, d'élire un nouvel administrateur délégué, en son sein.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

G. Collart / Thierry Mouyart

Président / Secrétaire

Procès-verbal du Conseil d'administration tenu au siège social le mardi 12 octobre 2004

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social, aujourd'hui même, le Conseil d'administration s'est réuni avec à l'ordre du jour:

- nomination d'un nouvel administrateur délégué

Sont présents:

- la société TEMPLETON OVERSEAS COMPANIES HOLDING INC., administrateur
- Monsieur Georges Collart, administrateur
- Monsieur Thierry Mouyart, administrateur

Soit la totalité des administrateurs de la CM21 PARTICIPATIONS S.A.

Le Conseil se reconnaît valablement constitué et apte à délibérer.

Après échanges de vues, il décide à l'unanimité de nommer, dès cet instant la société TEMPLETON OVERSEAS COMPANIES HOLDING INC. au poste de second d'administrateur délégué.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant restée sans réponse, la séance est levée après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal.

TEMPLETON OVERSEAS COMPANIES HOLDING INC.

Signature

T. Mouyart / G. Collart

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05866. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096078.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

CLOS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.016.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 15 octobre 2004 a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Eric Magrini, 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg en remplacement de Monsieur Colm Smith. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Cette même Assemblée a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes AUDITAS S.A., 47, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en remplacement de COMMISERV, S.à r.l., révoqué.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Eric Magrini, Administrateur
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

Pour CLOS FINANCE S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096036.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

HABRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 70.644.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 14 avril 2004 à 11.30 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., Administrateurs ainsi que de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06598. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096282.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

CADUS S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6251 Scheidgen, 14, rue Michelshof.
H. R. Luxemburg B 43.407.

Im Jahre zweitausend und vier, den dreiundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft CADUS S.A. mit Sitz in Scheidgen, R.C.S. Luxemburg Nummer B 43 407, gegründet durch eine Urkunde des Notars Edmond Schroeder, damals mit dem Amtssitz in Mersch, vom 17. März 1993, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 282 vom 11. Juni 1993 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und zuletzt durch eine Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 26. März 2004, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 565 vom 2. Juni 2004 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung beginnt um zwölf Uhr unter dem Vorsitz von Frau Kerstin Kleudgen, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 36, rue Michel Rodange, L-2430 Luxemburg.

Dieselbe ernannt zur Schriftführer Herrn Frank Stolz-Page, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Marc Prospert, maître en droit, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die zweitausend (2.000) Aktien mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig (25,-) Euro (EUR), welche das gesamte Kapital von fünfzigtausend (50.000,-) Euro (EUR) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Beschluss die Gesellschaft aufzulösen und in Liquidation zu setzen.
2. Ernennung eines Liquidators und Festsetzung seiner Kompetenzen.
3. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Gesellschaft aufzulösen und in Liquidation zu setzen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Gesellschaft U.C.I. UNITED CONSULTANTS INTERNATIONAL S.A., R.C.S. Luxemburg B 81.470, mit Sitz in 36, rue Michel Rodange, L-2430 Luxemburg, zum Liquidator zu ernennen, welcher die ausgedehntesten Vollmachten hat um die Liquidation abzuwickeln, unter Beachtung der vom Gesetz oder von der Satzung vorgesehenen Beschränkungen.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr fünfzehn für geschlossen. Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. Kleudgen, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 145S, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

A. Schwachtgen.

(098458.3/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

STUDIOCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9252 Diekirch, 6, rue du Kockelberg.
R. C. Luxemburg B 96.839.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

(097621.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

**SLPA S.A. HOLDING, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE LA PROMOTION DES ARTS S.A.
HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40-42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 89.858.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 11 février 2004

Démission d'un administrateur

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Dominique Delaby au poste d'administrateur de la société. Décharge pleine et entière lui est accordée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale décide de nommer au poste d'administrateur pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2008:

- Madame Carmen Gergen, commerçante
née le 29 décembre 1959 à Körperich (Allemagne)
demeurant au 40-42, Grand-rue à L-6630 Wasserbillig

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096077.3/1185/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ROBIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.718.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le mardi 16 novembre 2004

S'est réuni au siège, 25A, boulevard Grande Duchesse Charlotte à 1331 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ROBIEN.

L'Assemblée est présidée par la société JADOR LLC laquelle désigne la société BLADOU LLC. en qualité de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée. L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- démission de l'administrateur SEDI INC.
- décharge à l'administrateur démissionnaire
- nomination d'un nouvel administrateur
- mandat au conseil d'administration pour l'élection d'un nouvel administrateur-délégué

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Elle enregistre à dater de ce jour, la démission de l'administrateur SEDI INC.
- 2) Elle donne décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au jour de sa démission.
- 3) Elle nomme, à dater de ce jour, Mr Michel Vansimpsen, gérant de sociétés, domicilié à B-4877 Olne, Thier de Hansez, 67, au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société SEDI INC.
- 4) Elle donne mandat au Conseil d'administration, qui se réunira directement après la présente assemblée, d'élire un nouvel administrateur délégué, en son sein.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

BLADOU LLC / JADOR LLC.

Signature / Signature

Président / Secrétaire

Procès-verbal du Conseil d'administration tenu au siège social le mardi 16 novembre 2004

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social, aujourd'hui même, le Conseil d'administration s'est réuni avec à l'ordre du jour:

- nomination d'un nouvel administrateur délégué

Sont présents:

- Mr Michel Vansimpsen, administrateur
- la société JADOR LLC., administrateur
- la société BLADOU LLC., administrateur

Soit la totalité des administrateurs de la SA ROBIEN.

Le Conseil se reconnaît valablement constitué et apte à délibérer.

Après échanges de vues, il décide à l'unanimité de nommer, dès cet instant Mr Michel Vansimpsen domicilié à B-4877 Olne, Thier de Hansez, 67, au poste d'administrateur délégué en remplacement de la société SEDI INC.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant restée sans réponse, la séance est levée après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal.

M. Vansimpsen

Administrateur

JADOR LLC. / BLADOU LLC.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05863. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096079.3/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**S.T.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. S.T.A., S.à r.l.).**

Siège social: L-9519 Wiltz, 20, rue d'Ettelbruck.

R. C. Luxembourg B 104.394.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée S.T.A., S.à r.l., ayant son siège social à L-9519 Wiltz, 20, rue d'Ettelbruck, R. C. Luxembourg section B numéro en cours, constituée sous le nom de AGRICOLA TORCRESCENZA, S.r.l. par acte du notaire Ernestina Annunziata, de résidence à Rome (Italie) en date du 10 décembre 1986 et sa dénomination a été changée en STA, S.r.l. par acte du notaire Riccardo de Corato, de résidence à Rome (Italie), en date du 23 septembre 2004; le siège social de la société a été transféré de Rome (Italie) à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg) et la dénomination a été modifiée en S.T.A., S.à r.l. par acte du notaire soussigné reçu en date du 28 octobre 2004, pas encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 100 (cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale de la société en S.T.E., S.à r.l.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en S.T.E., S.à r.l.

Deuxième résolution

L'assemblée décide par conséquent de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société prend la dénomination de S.T.E., S.à r.l. et la forme d'une société à responsabilité limitée. Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

J. Elvinger.

(098134.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon.

H. R. Luxembourg B 10.405.

Mit Wirkung zum 30. September 2004 hat Herr Dr. Harald Quensen sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates der NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A. niedergelegt.

Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

Dr. Hannes Rehm, Vorsitzender,

Vorsitzender des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Dr. Gunter Dunkel,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Jürgen Kösters,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Jochen Petermann,

Administrateur-Délégué NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Luxembourg,

Dr. Hans Vieregge,

Mitglied des Vorstandes NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE, Hannover,

Dirk Vormberge,

Administrateur-Directeur NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, 22. November 2004.

J. Petermann / Dr. U. Hohenadel

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096103.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

SOUTH PACIFIC ACQUISITION COMPANY LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: 255.000,- USD.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 103.973.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 18 novembre 2004 que:

- Mme Barbara Vescalo a démissionné de son mandat de gérante de la société avec effet immédiat.

Pleine et entière décharge lui a été accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- Monsieur William M. Foltz, Jr., et Monsieur Craig B. Cooper, ont été nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096191.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

PARTICIPATIONS AMANDARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.

R. C. Luxembourg B 76.926.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 11 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil n° 881 du 9 décembre 2000.

Statuts modifiés pour la dernière fois, suivant acte du même notaire, en date du 24 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil n° 628 du 10 juin 2003.

Monsieur Didier Kirsch a adressé aux actionnaires de la société PARTICIPATIONS AMANDARI S.A. une lettre recommandée en date du 19 novembre 2004 leur notifiant sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour Monsieur Didier Kirsch

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096212.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.401.

In the year two thousand and four, on the twenty-fourth of November.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the company established in Luxembourg under the denomination of BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R. C. Luxembourg B Number 83.401, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of the undersigned notary, dated August 16, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 865 of October 10, 2001.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated March 30, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 566 of June 2, 2004.

The meeting begins at three p.m. Mr. Ralf Jansen, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs. Fatima Ait Haddou, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Marjorie Bruggeman, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- This general meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting published:

a) in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1116 of November 6, 2004 and Number 1151 of November 15, 2004; and

b) in the «Luxemburger Wort» of November 6, 2004 and November 15, 2004.

The related copies of the said publications are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- The agenda of the meeting comprises the following items:

1. Cancel 1,494,864 (one million four hundred and ninety-four thousand eight hundred and sixty-four) shares in the capital of the Company purchased and held by the Company in treasury.

2. Consequently reduce the issued share capital of the Company.

3. Amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company to record the effect of the above resolutions.

III.- The shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented and the members of the bureau of the meeting, shall remain attached to this deed together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

IV.- It appears from the said attendance list that out of the four million two hundred and forty-four thousand seven hundred and twenty-five (4,244,725) repurchasable shares with a par value of one euro sixty cents (EUR 1.60) each, representing the total capital of six million seven hundred and ninety-one thousand five hundred and sixty euros (EUR 6,791,560.-), one million four hundred and ninety-four thousand eight hundred and sixty-four (1,494,864) shares have been repurchased by the Company, so that only two million seven hundred and forty-nine thousand eight hundred and sixty-one (2,749,861) shares are entitled to vote. Out of those voting shares, two million five hundred and sixty-five thousand two hundred and ninety-five (2,565,295) shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to cancel one million four hundred and ninety-four thousand eight hundred and sixty-four (1,494,864) shares repurchased and held by the Company in treasury and to consequently reduce the Company's issued share capital by an amount of two million three hundred ninety-one thousand seven hundred and eighty-two euros and forty cents (EUR 2,391,782.40) so as to bring it from its present amount of six million seven hundred ninety-one thousand five hundred and sixty euros (EUR 6,791,560.-) down to four million three hundred and ninety-nine thousand seven hundred seventy-seven euros and sixty cents (EUR 4,399,777.60).

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 5.1. of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth have the following wording:

«5.1. The Company has an issued capital of four million three hundred and ninety-nine thousand seven hundred seventy-seven euros and sixty cents (EUR 4,399,777.60), divided into two million seven hundred forty-nine thousand eight hundred and sixty-one (2,749,861) repurchasable shares with a par value of one euro and sixty cents (EUR 1.60) each, which have been fully paid up in cash or in kind.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three-thirty p.m.

In faith of which We the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R. C. Luxembourg B Numéro 83.401, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 16 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 865 du 10 octobre 2001.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 566 du 2 juin 2004.

L'assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Ralf Jansen, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Fatima Ait Haddou, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Marjorie Bruggeman, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite que:

I.- La présente assemblée générale a été dûment convoquée par des avis contenant l'ordre du jour de l'assemblée publiés:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1116 du 6 novembre 2004 et Numéro 1151 du 15 novembre 2004; et

b) au «Luxemburger Wort» du 6 novembre 2004 et du 15 novembre 2004.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- L'ordre du jour de la présente assemblée comporte les points suivants:

1. D'annuler 1.494.864 (un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-quatre) actions dans le capital de la Société rachetées et détenues par la Société en trésorerie.

2. De réduire en conséquence le capital émis de la Société.

3. De modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'effet des résolutions ci-dessus.

III.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Il résulte de ladite liste de présence que sur les quatre millions deux cent quarante-quatre mille sept cent vingt-cinq (4.244.725) actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro soixante cents (EUR 1,60) chacune, représentant l'intégralité du capital social de six millions sept cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante euros (EUR 6.791.560), un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-quatre (1.494.864) actions ont été rachetées par la Société, de sorte que seulement deux millions sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante et une (2.749.861) actions sont habilitées à voter. Sur ces actions avec droit de vote, deux millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-quinze (2.565.295) actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à son ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide d'annuler un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-quatre (1.494.864) actions rachetées et détenues par la Société en trésorerie et de réduire en conséquence le capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de deux millions trois cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-deux euros et quarante cents (EUR 2.391.782,40) pour le ramener de son montant actuel de six millions sept cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante euros (EUR 6.791.560,-) à quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante-dix-sept euros et soixante cents (EUR 4.399.777,60).

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5.1. des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante-dix-sept euros et soixante cents (EUR 4.399.777,60), divisé en deux millions sept cent quarante-neuf mille huit cent soixante et une (2.749.861) actions rachetables d'une valeur nominale d'un euro et soixante cents (EUR 1,60) chacune, entièrement libérées en espèces ou en nature.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: R. Jansen, F. Ait Haddou, M. Bruggeman, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 75, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

A. Schwachtgen.

(098486.3/230/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 83.401.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1534 du 24 novembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(098489.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

VENTANA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.

R. C. Luxembourg B 76.932.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 11 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 881 du 9 décembre 2000;

Statuts à plusieurs reprises et modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire instrumentaire, en date du 24 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil C n° 628 du 10 juin 2003.

La société REVILUX S.A. a adressé aux actionnaires de la société VENTANA INVESTMENTS S.A. une lettre recommandée en date du 19 novembre 2004 leur notifiant sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096213.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

FIDEV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.099.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 16 septembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité, de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Koen Lozie, de Monsieur Jean Quintus et de la société COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Noël Didier.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 30 juin 2005.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096257.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ERDAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.812.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2004

Madame Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Marjorie Fever, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

ERDAN HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096217.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

IMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.429.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 14 mai 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A. ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING.
- Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096258.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 73.065.

Minutes du conseil d'administration tenu le 17 mai 2004

La séance est ouverte à 16.00 heures.

Délibération

Après avoir délibéré, les Administrateurs prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Approuvent la démission de Monsieur Antonios Karayannis comme administrateur;
2. Approuvent la nomination de Madame Lena Lascari comme administrateur;
3. Approuvent la reconduction des mandats de Monsieur François Ries, Monsieur William Ramsay et Monsieur Jean-Pierre Cuoni comme administrateurs;
4. Octroient le mandat de Réviseur d'Entreprises de la EFG PROFILES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. à la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2005.

Nul autre point ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16.30 heures.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

F. Ries / W. Ramsay

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096271.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

DYNAMICS RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 40.596.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 octobre 2004

Quatrième Résolution: Nominations statutaires

Les mandats de MM. Urbain Vandeurzen et Jan Leuridan ainsi que ceux des sociétés LMS BELGIUM B.V.B.A., représentée par Fer van de Ven et SOGECORE S.A., représentée par Gilles Coremans prennent fin à l'issue de cette Assemblée.

Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004/2005.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004/2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096267.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

GEF REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

—
Extract of written resolutions of all directors of GEF REAL ESTATE HOLDING S.A. dated June 25, 2004

Resolved:

1. that Mr Saud al Osaimi be appointed Chairman of the Company;
2. that the Chairman be granted full power to sign individually on behalf of the company;
3. that the Chairman be granted full powers to conduct the daily management and affairs and represent the company.

For the Board of Directors

Signatures

Directors

Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration de la société datée du 25 juin 2004

Il est décidé de:

1. nommer Mr Saud al Osaimi, Président de la Société;
2. conférer au Président tous pouvoirs pour engager individuellement la Société sous leur seule signature;
3. conférer au Président tous pouvoirs pour assurer la gestion journalière et la représentation de celle-ci.

Pour copie conforme

GEF REAL ESTATE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04629. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096279.3/1172/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 8.789.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 septembre 2004

Suite à l'agrément obtenu le 13 septembre 2004 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, les membres du Conseil d'Administration décident de coopter Monsieur Philippe Mihail au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Pascal Delvaque.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097639.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

GARDIZOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8287 Kehlen, 2, rue du Kiem, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 38.273.

L'an deux mille quatre, le quinze novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Marie Louise Theisen, professeur, demeurant à L-6943 Niederanven, 5, rue Belle Vue, et
- 2) Monsieur Joseph Jean Marie Welter, commerçant, demeurant à L-6943 Niederanven, 5, rue Belle Vue.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GARDIZOO, S.à r.l., R.C. Luxembourg B Numéro 38.273, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 octobre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 129 du 7 avril 1992.

- Le capital social de la Société est fixé à trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-), représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Les associés décident de transférer le siège social de L-1857 Luxembourg, 2, rue du Kiem, à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

- Suite à ce transfert du siège social, le 1^{er} alinéa de l'article 4 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4, alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Kehlen.».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. L. Theisen, J. J. M. Welter, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 71, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(098530.3/230/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

GARDIZOO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 38.273.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1474 du 15 novembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(098532.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TADLER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.293.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 9 avril 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur A. De Bernardi, Monsieur Jean-Marc Heitz, Madame M.-Fiore Bonani au poste d'Administrateur ainsi que celui de Monsieur Adrien Schaus en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096283.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

HELEN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.283.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2004 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie, Jean Quitus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096284.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

HERSI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 11.950.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 novembre 2004 à 15.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- L'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Mesdames S. Sheibani et S. Sheibani-Akchoti, Monsieur S. Akchoti, ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Pierre Schill.

- Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096285.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

PROMOGEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.062.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2004

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat du commissaire aux comptes CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096388.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ORCA SHIPPING A.G., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.
H. R. Luxemburg B 71.455.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma
abgehalten in Grevenmacher am 26. Oktober 2004 um 10.00 Uhr*

Mandatsverlängerungen

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der folgenden Personen:

Herr G. Pius, delegiertes Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in B-7500 Tournai

Frau M.W. Koster-Kwakernaak, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in D-54308 Langsur

Frau S. Van Wingen, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in B-9040 Gent

Das Mandat des Rechnungskommissars, die Gesellschaft, S.R.E. SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SA, mit Sitz zu L-8080 Bertrange, 36 route de Longwy, wird ebenfalls verlängert.

Alle Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010, welche über das Geschäftsjahr 2009 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 26. Oktober 2004.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. DSO-AW00084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096300.3/832/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

LEISURE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.041.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(098018.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

LEISURE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.041.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(098017.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

LEISURE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.041.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(098016.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.453.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 2004

Les mandats d'Administrateur de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg, de Mademoiselle Carole Caspari employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg et de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, demeurant au 23, avenue Monterey L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, demeurant au 13, rue Beaumont L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 26 avril 2004.

Certifié sincère et conforme
C.M. INTERNATIONAL S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096356.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ETOILE PREMIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: 163,700.- EUR.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.120.

In the year two thousand and four, on the 11 November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

RISANAMENTO S.p.A., a company incorporated under Italian law, with registered office at 20, Via Bagutta, 20121 Milan, Italy and registered with the Milan register of companies under number 01916341207 (the «Sole Shareholder»), in its capacity as sole shareholder of ETOILE PREMIERE, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B. 103.120, incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 9 September 2004 by Notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg and whose articles have not been yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»), hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the articles of association of the Company (the «Articles») and of articles 193-195 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Articles have been amended and, in particular, the share capital has been increased by a deed drawn up on 15 September 2004 by Notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, which has not been yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Mr. Massimo Bonifacio, with his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reconsider the management rules applicable to the Company and as a result, to remove the current articles 11 to 13 of the Articles and to introduce new articles 11 to 16 providing for:

- (i) the management of the Company by a board of managers of at least three members, without making any distinction anymore between class A managers and class B managers;
- (ii) the powers of the board of managers;
- (iii) the representation rules applicable towards any third party;
- (iv) the possibility of delegating powers given to any two managers;
- (v) the indemnification of the managers; and
- (vi) the rules applicable to any board meeting.

Following such resolutions, articles 11 to 16 of the Articles shall now read as follows:

Art. 11. The Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers» or the «Managers») composed of at least three members. The members of the Board of Managers need not be shareholders.

Each member of the Board of Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 15 of the Articles.

Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 16 of the Articles, and pursuant to article 191bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 12 and 16 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

Art. 12. In dealing with third parties and without prejudice to articles 11 and 16 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration and disposition acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 13. Any two Managers may delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

Any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 14. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager of the Company, or at the request of the company, of any other company of which the Company is shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 15. The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager within a reasonable time frame by letter, fax or email. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

Any member of the Board of Managers may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another member as his proxy. A member of the Board of Managers may also appoint another member to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

Save as provided in the next paragraph, the resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than half of the members of the Board of Managers, present or represented. No decision can be taken on items not specified in the agenda of the convening notice referred to in article 15 of the Articles.

In case the Company contemplates the disposal or the acquisition of assets with a value exceeding € 50,000.- per transaction, a meeting of the Board of Managers shall be convened and shall approve such disposal or acquisition as follows:

- any disposal or acquisition of assets with a value exceeding € 50,000.- but lower than € 10,000,000.- per transaction shall require the simple majority of the Managers present or represented;
- any disposal or acquisition of assets with a value exceeding € 10,000,000.- per transaction shall require the unanimous consent of all the Managers.

During such meeting, the Board of Managers may decide to grant a specific power to sign the documentation in connection with such disposal or acquisition to any manager or to any other person.

The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any two members of the Board of Managers or by any person nominated by any two members or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 16. Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to renumber current articles 14 to 21 into articles 17 to 24 of the Articles.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and accept, with immediate effect, the resignation by all the Managers as evidenced by resignation letters attached to the present minutes and to give full discharge to them of their duties as Managers of the Company.

Fourth resolution

The Sole Shareholders resolves to appoint the following persons as new managers of the Company:

- Mr. Luigi Zunino, born at Nizza Monferrato (Italy) on 24 avril 1959, with his professional address at 20, Via Bagutta, 20121 Milan, Italy;
- Mr. Massimo Bonifacio, born at Torino (Italy) on 14 septembre 1959, with his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Benoît Pescatore, born at Verviers, Belgium, on 12 août 1959, having its professional address at 19-21 bd du Prince Henri L-1724 Luxembourg;

All together are referred to as the «New Managers».

The New Managers declare to accept their mandate, as evidenced by letters of acceptance, which shall remain attached to the present minutes.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolve to set the duration of the mandate of the New Managers to an undetermined period.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately *.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le 11 novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

RISANAMENTO S.p.A., société de droit italien ayant son siège social au 20, Via Bagutta, 20121 Milan, Italie et inscrite auprès du registre des sociétés à Milan sous le numéro 01916341207 (l'«Associé Unique»),

en qualité d'Associé Unique de ETOILE PREMIERE, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger le 9 septembre 2004, et inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 103.120 et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»);

Par la présente, adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 14 des Statuts de la Société (les «Statuts») et aux articles 193 à 195 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

Les Statuts ont été modifiés et, en particulier, le capital social a été augmenté par un acte en date du 15 septembre 2004 par le notaire Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, lesquels n'ont pas été encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique est représenté à la présente assemblée par M. Massimo Bonifacio, dont l'adresse professionnelle est située à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Première résolution

L'Associé unique décide de revoir les règles de gestion applicables à la Société et par conséquent, d'abroger les articles actuels 11 à 13 des Statuts et d'introduire des nouveaux articles 11 à 16 prévoyant:

- (i) la gestion de la Société par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres, sans faire de distinction supplémentaire entre les gérants de classe A et les gérants de classe B;
- (ii) les pouvoirs du conseil de gérance;
- (iii) les règles de représentation applicables envers les tiers;
- (iv) la possibilité de délégation de pouvoirs donnée à deux gérants;
- (v) l'indemnisation des gérants, et
- (vi) les règles applicables à chaque réunion du conseil de gérance.

Suivant ces résolutions, les articles 11 et 16 des Statuts sont désormais rédigés comme suit:

Art. 11. La Société est dirigée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants») composé d'au moins trois membres. Les membres du Conseil de Gérance n'ont pas besoin d'être des associés.

Chaque membre du Conseil de Gérance peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés détenant la majorité des votes.

Chaque décision en relation avec la gestion de la Société doit être prise collectivement par Conseil de Gérance en conformité avec l'article 15 des Statuts.

Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est garanti par deux Gérants comme prévu par l'article 16 des Statuts, et conformément à l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, chaque acte, contrat et plus généralement chaque document exécuté en accord avec les articles 12 et 16 des présents Statuts sont valables et les lient vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne nécessite pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers et sans préjudice des articles 11 et 16 des présents Statuts, le Conseil de Gérance aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'effectuer et approuver tous les actes d'administration et de disposition conformes à l'objet de la Société et à condition que les dispositions de cet article soit respectées.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 13. Deux Gérants peuvent déléguer ses pouvoirs pour des questions spécifiques, à un ou plusieurs agents ad hoc.

Deux Gérants détermineront les responsabilités de chaque agent et sa rémunération (si elle existe), la durée et la période de la représentation et toutes les autres conditions qui ont un rapport avec ses fonctions.

Art. 14. Un Gérant ne contracte pas dans le cadre de sa fonction d'obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que mandataire il est seulement responsable de l'exécution de son mandat.

La Société peut indemniser chaque Gérant ainsi que ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour toutes les dépenses raisonnablement contractées par lui en connexion avec chaque action, poursuite judiciaire à laquelle il est partie en raison de son statut de Gérant de la Société, ou à la demande de la Société, ou de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancier et qui n'est pas en mesure d'indemniser le Gérant, sauf dans les cas où le Gérant sera finalement considéré comme ayant commis une faute lourde ou mauvaise conduite; dans le cas d'une transaction, l'indemnisation ne pourra être accordée qu'en relation avec les faits couverts par cette transaction et à la condition que le conseil légal de la Société lui ait confirmé que la personne à indemniser n'a pas commis ce type de fautes. Le présent droit à indemnisation n'exclut pas tout recours dont le Gérant pourrait disposer par ailleurs.

Art. 15. Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par un Gérant dans un délai raisonnable par lettre, fax ou email. Dans le cas où tous les Gérants sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer à toutes les exigences et formalités de convocation.

Chaque membre du Conseil de Gérance peut agir à chaque réunion du Conseil de Gérance en nommant par écrit, par télégramme, telefax, email ou par lettre tout autre membre en vertu d'une procuration. Un membre du Conseil de Gérance peut aussi nommer tout autre membre pour le représenter par téléphone, cette désignation devant dans ce cas être confirmé par écrit dans un second temps.

Sous réserve du paragraphe suivant, les résolutions du Conseil de Gérance sont valablement adoptées si elles sont approuvées par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés. Aucune décision ne peut être prise sur des sujets non spécifiés dans l'agenda de l'avis de convocation mentionné à l'article 15 des Statuts.

Dans le cas où la Société envisage la cession ou l'acquisition des actifs avec une valeur excédant € 50.000,- par transaction, une réunion du Conseil de Gérance sera prévue et approuvera cette cession ou acquisition comme suit:

- chaque cession ou acquisition des actifs avec une valeur excédant € 50.000,- mais inférieure à € 10.000.000,- par transaction nécessitera une majorité simple des Gérants présents ou représentés;
- chaque cession ou acquisition des actifs avec une valeur excédant € 10.000.000,- par transaction nécessitera une approbation unanime de tous les Gérants.

Pendant cette réunion, le Conseil de Gérance peut décider d'accorder un pouvoir spécifique pour signer la documentation en relation avec cette cession ou acquisition à un Gérant quelconque ou à tout autre personne.

Les minutes de la réunion du Conseil de Gérance seront signées par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Les extraits seront certifiés par deux membres du Conseil de Gérance ou par toute personne désignée par deux membres ou pendant la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 16. Envers les tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué par deux Gérants.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de renuméroter les actuels articles 14 à 21 qui deviennent les articles 17 à 24 des Statuts.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de prendre connaissance et d'accepter, avec effet immédiat, la démission de tous les Gérants comme établi par les lettres de démission attachées aux présentes minutes et de leur donner entière décharge de leurs obligations en tant que Gérants de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes comme les nouveaux Gérants de la Société:

- M. Luigi Zunino, né à Nizza Monferrato (Italie) le 24 avril 1959, ayant son adresse professionnelle à 20, Via Bagutta, 20121 Milan, Italie;

- M. Massimo Bonifacio, né à Turin (Italie) le 14 septembre 1959, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Benoît Pescatore, né à Verviers (Belgique), le 12 août 1959, ayant son adresse professionnelle à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Tous ensemble mentionnés comme étant les «Nouveaux Gérants».

Les Nouveaux Gérants déclarent accepter leur mandat, comme établi par les lettres d'acceptation, lesquelles sont attachées aux présentes minutes.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de fixer la durée du mandat des Nouveaux Gérants pour une période indéterminée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes, est évalué à environ *.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Bonifacio, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

J. Elvinger.

(098370.3/211/242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

ETABLISSEMENTS RAYMOND THILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Doncols, Bohey, Maison 9.

R. C. Diekirch B 4.596.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le cinq novembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Raymond Thill, commerçant, demeurant à L-9639 Boulaide, 7, rue de la Paix

2.- Madame Bernadette Schumacher, commerçante, demeurant à L-9639 Boulaide, 7, rue de la Paix

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

Que les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENTS RAYMOND THILL, S.à r.l., avec siège social à Doncols, Bohey, maison 9,

constituée suivant acte reçu par le notaire Roger Arrensdorff, alors de résidence à Wiltz, en date du 15 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 164 du 19 mars 1998, modifiée suivant acte reçu par le notaire Martine Decker, alors de résidence à Wiltz, en date du 2 février 1999 publié au Mémorial C, numéro 333 du 11 mai 1999, modifiée suivant acte reçu par le notaire Martine Decker, alors de résidence à Wiltz, en date du 7 décembre 2000, publié au dudit Mémorial C numéro 541 du 17 juillet 2001,

inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 4.596.

Que le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68 EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quinze cents (123,95 EUR).

Que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble.

Que les associés, représentants l'intégralité du capital social, décident de prononcer la dissolution anticipée de la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENTS RAYMOND THILL, S.à r.l. avec effet immédiat.

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société ETABLISSEMENTS RAYMOND THILL, S.à r.l.

Qu'ils déclarent encore que l'activité de la société a cessé, qu'ils sont investis de tout l'actif de la société, et s'engagent à prendre en charge tout passif échu et éventuellement encore à échoir.

Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant pour son mandat jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société.

Frais

Le montant des frais incombant au comparant en raison des présentes est estimés à 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Thill, B. Schumacher, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 8 novembre 2004, vol. 319, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial.

Wiltz, le 1^{er} décembre 2004.

A. Holtz.

(903849.3/2724/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 décembre 2004.

UNITED CHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.614.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2004 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) Sont nommés comme administrateurs:

- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, né à Rome, le 22 février 1949, demeurant professionnellement 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

- Madame Nathalie Mager, employée privée, née à Longwy le 2 mai 1966, demeurant professionnellement 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg

- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., inscrite au R. C. Luxembourg sous le numéro B 79.709, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg en remplacement de Monsieur Nello Lavio, Madame Silvia Lavio-Schneider et Monsieur Alessandro Schneider.

2) Est nommé commissaire aux comptes:

CO-VENTURES S.A., inscrite au R. C. Luxembourg sous le numéro B 48.838, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg en remplacement de JPCA LIMITED, avec siège social à GB-London, 17, City Business Centre, Lower Road.

3) Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du 25 novembre 2004. Les nouveaux administrateurs et le nouveau commissaire aux comptes termineront les mandats de leurs prédécesseurs qui arriveront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

4) Le siège social est transféré au:

5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Il résulte de la décision du transfert du siège social que la convention de domiciliation conclue entre la société et FFF MANAGEMENT & TRUST, inscrite au R. C. Luxembourg sous le numéro B 42.411, ayant son siège social au 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg est résiliée avec effet au 25 novembre 2004.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la Société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096359.3/622/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ING BELGIUM INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.080.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Bernard Coucke, demeurant professionnellement au 52, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, de Monsieur Jean-Pierre Straet, Directeur Général de ING BELGIUM S.A., demeurant professionnellement au 75, avenue Armand Huysmans, boîte 15 à B-1050 Bruxelles, de Monsieur Philippe Catry, Directeur général de ING LUXEMBOURG S.A., demeurant au 19, rue Adolphe à L-1116 Luxembourg et de Monsieur Bertrand Soenen, Securities Transaction Manager, demeurant professionnellement au 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, parc d'Activité Syrdall à L-5365 Munsbach. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096394.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.906.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2004

- L'Assemblée accepte les démissions de Monsieur Terry Theodore demeurant au 2000, Town Center, Southfield, Michigan (USA) et de Monsieur Domenico Orlandi, demeurant au 5, Via Umberto II à I-10022 Carmagnola de leur poste de membres du Conseil de Surveillance de la société, et ce, avec effet immédiat.

- L'Assemblée nomme en remplacement des membres démissionnaires du Conseil de Surveillance Monsieur Demetrio Mauro, demeurant au 5, Via Umberto II à I-10022 Carmagnola et Monsieur Georges Wack, demeurant au 33, chemin du Beulenwoerth à Strasbourg en tant que membres du Conseil de Surveillance de la société.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096386.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

SAMOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 62.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 octobre 2004

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Marie Ledin, économiste, demeurant 29, rue de Mamer à L-8081 Bertrange, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096390.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ATILIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.464.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.

Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société

ATILIA S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096401.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

TEKSID ALUMINUM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 93.266.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004 que:

- L'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Terry Theodore, demeurant au 2000, Town Center, Southfield, Michigan (USA) du poste de gérant de catégorie A&B de la société, et ce, avec effet immédiat.
- L'Assemblée Unique a décidé de nommer, en remplacement du gérant démissionnaire, Monsieur Demetrio Mauro, demeurant au 5, Via Umberto II à I-10022 Carmagnola au poste de Gérant de catégorie A&B de la société.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096397.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

MARVEL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.650.

In the year two thousand and four, on the eighth day of November
Before M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société anonyme MARVEL S.A. (the «Corporation») having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 8th November 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») n° 445 on 22nd March 2002. The articles of incorporation of the Corporation have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on 2nd August, 2004 not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Mr. Manuel Frias, company director, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mr. Pierre Stemper, company director, residing in Reichlange.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Stella Le Cras, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declare themselves duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Increase of the issued share capital of the Corporation from the present amount of nine hundred seventy-eight thousand eight hundred thirty euros (EUR 978,830) to one million eighty-one thousand two hundred ninety euros (EUR 1,081,290) by the issuance to SIREF S.p.A., of three hundred eleven (311) redeemable class B shares and of nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) redeemable class C shares at a total issue price of three hundred seven thousand three hundred eighty euros (EUR 307,380), out of which one hundred two thousand four hundred sixty euros (EUR 102,460) are to be allocated to the capital account and two hundred four thousand nine hundred twenty euros (EUR 204,920) are to be allocated to the paid-in surplus, further to a conversion of three hundred eleven (311) convertible redeemable zero coupon tranche B notes and of nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) convertible redeemable zero coupon tranche C notes held by SIREF S.p.A., and consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Corporation so as to reflect said increase of capital.

2. Amendment of the third paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Corporation relating to the authorised capital in order to adapt the number of shares reserved within the authorised capital of the Corporation for the conversion of the convertible redeemable zero coupon Tranche B bonds and of convertible redeemable zero coupon Tranche C bonds.

3. Amendment of the paragraph 15 of article 5, article 6.1.(b), the fourth paragraph of article 6.2. and article 21 of the articles of incorporation of the Corporation and in general any other provision of the articles of incorporation of the Corporation referring to the class C shares or class C shareholders so as to reinstate therein any reference to the class C shares or class C shareholders.

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Corporation from the present amount of nine hundred seventy-eight thousand eight hundred thirty euros (EUR 978,830) to one million eighty-one thousand two hundred ninety euros (EUR 1,081,290) by the issuance of three hundred eleven (311) redeemable class B shares and of nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) redeemable class C shares at a total issue price of three hundred seven thousand three hundred eighty euros (EUR 307,380), out of which one hundred two thousand four hundred sixty euros (EUR 102,460) are to be allocated to the capital account and two hundred four thousand nine hundred twenty euros (EUR 204,920) are to be allocated to the paid-in surplus, further to a conversion of three hundred eleven (311) convertible redeemable zero coupon tranche B notes and of nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) convertible redeemable zero coupon tranche C notes held by SIREF S.p.A. and which are cancelled.

The issue price for the convertible redeemable zero coupon tranche B notes and for the convertible redeemable zero coupon tranche C notes so converted was unanimously acknowledged and approved by the shareholders.

Such increase of share capital has been subscribed in full by SIREF S.p.A. with registered address in Milano (Italy), Corso Matteotti, 1 pursuant to a proxy and subscription form dated on 8th November, 2004 which having been signed by all the appearing persons and the undersigned notary shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The amount of three hundred seven thousand three hundred eighty euros (EUR 307,380) was at the free disposal of the Corporation.

Consequently the meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Corporation as follows:

«The subscribed capital is set at one million eighty-one thousand two hundred ninety euros (EUR 1,081,290) consisting of (i) (a) eighty-three thousand five hundred thirty-eight (83,538) redeemable class A shares and (b) four thousand (4,000) non redeemable class A shares (collectively, the «Class A Shares»), (ii) ten thousand six hundred fifty-six (10,656) redeemable class B shares (the «Class B Shares») and (iii) nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) redeemable class C shares (the «Class C Shares»), all with a nominal value of ten euros (EUR 10) per share and all of such shares being fully paid (all three classes of shares herein sometimes collectively referred to as the «Shares» and the holders of such shares sometimes referred to as the «Shareholders».)»

Second resolution

The meeting noted that subsequent to the foregoing conversion of three hundred eleven (311) convertible redeemable zero coupon tranche B notes and of nine thousand nine hundred thirty-five (9,935) convertible redeemable zero coupon tranche C notes, the third paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Corporation had to be amended in order to adapt the number of shares reserved within the authorised capital of the Corporation for the conversion of the convertible redeemable zero coupon Tranche B bonds and of the convertible redeemable zero coupon Tranche C bonds.

Thus the meeting resolved to amend the third paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Corporation, so as to be read as follows:

«Out of the authorised share capital fifty five million seven hundred and twenty three thousand five hundred and seventy euros (EUR 55,723,570.00) consisting of (a) four million five hundred eleven thousand one hundred forty one (4,511,141) redeemable class A shares, (b) five hundred and forty nine thousand one hundred and ninety five (549,195) class B shares and (c) five hundred and twelve thousand and twenty one (512,021) class C shares shall be reserved for:

(i) The issue of a maximum of four million five hundred eleven thousand one hundred forty one (4,511,141) redeemable class A shares with respect to four million five hundred and eleven thousand one hundred forty-one (4,511,141) convertible redeemable zero coupon Tranche A bonds in one or more issues on the basis of 1 redeemable class A share for 1 convertible redeemable zero coupon Tranche A bond,

(ii) The issue of a maximum of five hundred and forty nine thousand one hundred ninety five (549,195) class B shares with respect to five hundred and forty nine thousand one hundred ninety five (549,195) convertible redeemable zero coupon Tranche B bonds in one or more issues on the basis of 1 class B share for 1 convertible redeemable zero coupon Tranche B bond, and

(iii) The issue of a maximum of five hundred and twelve thousand twenty one (512,021) class C shares with respect to five hundred and twelve thousand twenty one (512,021) convertible redeemable zero coupon Tranche C bonds in one or more issues on the basis of 1 class C share for 1 convertible redeemable zero coupon Tranche C bond.»

Third resolution

The meeting resolved to amend the paragraph 15 of article 5, article 6.1.(b), the fourth paragraph of article 6.2. and article 21 of the articles of incorporation of the Corporation as follows:

- article 5, paragraph 15: «The issue of redeemable class A shares, class B shares and class C shares (the «redeemable shares») is subject to the following conditions set forth in Article 49-8 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended:»

- article 6.1.(b): «For a period of two (2) years from 23rd May, 2002 (the «Closing Date») (the «Lock-Up Period») none of the Class B Shareholders and Class C Shareholders shall have the right to Transfer a class B share and/or a class C share or any interest or right arising from a class B share and/or a class C share other than: (i) a Transfer in accordance with the provisions of clause 6.3. (Tag-Along Rights) and 6.4. (Drag-Along Rights); (ii) a Transfer by a Class B Shareholder and/or a Class C Shareholder to any Class A Shareholder or any Affiliate of such Class A Shareholder, or; (iii) a Transfer by a Class B Shareholder and/or a Class C Shareholder to any Affiliate of such Class B Shareholder and/or Class C Share-

holder (an «Affiliate Transfer») provided always that if an Affiliate of a Class B Shareholder and/or a Class C Shareholder ceases to be an Affiliate, for whatever reason, such Class B Shareholder and/or Class C Shareholder shall procure that the Shares held by such former Affiliate are re-transferred to such Class B Shareholder and/or Class C Shareholder or another Affiliate of such Shareholder.»

- article 6.2., fourth paragraph: «The Corporation shall within three (3) Business Days of receipt of the Offer Notice (the «Offer Notice Date») send a copy of the Offer Notice to the Class A Shareholders (other than the Selling Shareholder holder of Class A Shares) (each a «Non-Selling Class A Shareholder») and to the Class B Shareholders and the Class C Shareholders (other than the Selling Shareholder holder of Class B Shares or Class C Shares) (those Class B Shareholders and Class C Shareholders receiving copy of the Offer Notice together with the Non-Selling Class A Shareholder, the «Non-Selling Shareholders»).»

- Article 21 so as to include the following definition: ««Class C Shareholders» means the holders of Class C Shares from time to time».

The meeting finally resolved in general to reinstate any other provision in the articles of incorporation of the Corporation referring to the class C shares or class C shareholders which had been deleted at the general meeting of shareholders held on 2nd August, 2004.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quatre, le huit octobre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARVEL S.A. (ci-après la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire, demeurant à Luxembourg, en date du 8 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° 445 en date du 22 mars 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 août 2004, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par M. Manuel Frias, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, M. Pierre Stemper, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mme. Stella Jayne Le Cras, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant.

Cette liste de présence, ainsi que les procurations, signées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que l'entière du capital social est représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires déclarent qu'ils ont été informés de manière satisfaisante du contenu de l'ordre du jour de sorte que cette assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour déterminés ci-après:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de neuf cent soixante dix-huit mille huit cent trente euros (EUR 978.830) à un million quatre-vingt et un mille deux cent quatre-vingt dix euros (EUR 1.081.290) par l'émission à SIREF S.p.A., de trois cent onze (311) actions rachetables de la classe B et de neuf mille neuf cent trente cinq (9.935) actions rachetables de la classe C pour un prix d'émission total de trois cent sept mille trois cent quatre-vingt euros (EUR 307.380), dont cent deux mille quatre cent soixante euros (EUR 102.460) sont à affecter au compte capital et deux cent quatre mille neuf cent vingt euros (EUR 204.920) sont à affecter au surplus payé, suite à une conversion de trois cent onze (311) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B et de neuf mille neuf cent trente-cinq (9.935) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C détenues par SIREF S.p.A., et modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter ladite augmentation de capital.

2. Modification du troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société concernant le capital autorisé afin d'adapter le nombre d'actions y réservé pour le capital autorisé de la Société pour la conversion d'obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B et d'obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C.

3. Modification du paragraphe 15 de l'article 5, de l'article 6.1.(b), du quatrième paragraphe de l'article 6.2. et de l'article 21 des statuts de la Société et d'une manière générale toute autre disposition des statuts de la Société faisant référence aux actions de la classe C ou aux actionnaires de la classe C afin d'y réintroduire toute référence aux actions de la classe C ou aux actionnaires de la classe C.

Après que ce qui précède ait été approuvé, l'assemblée a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de neuf cent soixante dix-huit mille huit cent trente euros (EUR 978.830) à un million quatre-vingt et un mille deux cent quatre-vingt dix euros (EUR 1.081.290) par l'émission, de trois cent onze (311) actions rachetables de la classe B et de neuf mille neuf cent trente cinq (9.935) actions rachetables de la classe C pour un prix d'émission total de trois cent sept mille trois cent

quatre-vingt euros (EUR 307.380) dont cent deux mille quatre cent soixante euros (EUR 102.460) sont à allouer au compte capital et deux cent quatre mille neuf cent vingt euros (EUR 204.920) sont à allouer au surplus payé, suite à une conversion de trois cent onze (311) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B et de neuf mille neuf cent trente-cinq (9.935) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C détenues par SIREF S.p.A. et qui sont annulées.

Les actionnaires ont à l'unanimité pris note et approuvé le prix d'émission pour les obligations rachetables zéro coupon de la Tranche B et des obligations rachetables zéro coupon de la Tranche C ainsi converties.

Cette augmentation de capital social a été souscrite en totalité par SIREF S.p.A., ayant son siège social à Milan (Italie), Corso Matteoti, 1, en vertu d'une procuration et d'un formulaire de souscription en date du 8 novembre 2004, qui ayant été signés par toutes les personnes comparantes et le notaire soussigné, resteront annexés au présent document afin d'être soumis aux formalités de l'enregistrement.

Le montant de trois cent sept mille trois cent quatre-vingt euros (EUR 307.380) était à la libre disposition de la Société.

Par conséquent l'assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à un million quatre-vingt un mille deux cent quatre-vingt dix euros (1.081.290) représenté par (i) (a) quatre-vingt-trois mille cinq cent trente-huit (83.538) actions rachetables de la classe A et (b) quatre mille (4.000) actions non rachetables de la classe A (ensemble, les «Actions de la Classe A»), (ii) dix mille six cent cinquante-six (10.656) actions rachetables de la classe B (les «Actions de la Classe B») et (iii) neuf mille neuf cent trente-cinq (9.935) actions rachetables de la classe C (les «Actions de la Classe C»), toutes d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) par action et toutes entièrement libérées, (les trois classes d'actions étant parfois collectivement appelées les «Actions») et les titulaires de ces actions étant parfois appelés les «Actionnaires».)»

Deuxième résolution

L'assemblée a pris acte de ce que suite à la conversion précédente de trois cent onze (311) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B et de neuf mille neuf cent trente-cinq (9.935) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C, le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société devait être modifié afin d'adapter le nombre d'actions y réservé dans le capital autorisé de la Société pour la conversion des obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B et des obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C.

Par conséquent l'assemblée a décidé de modifier le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de façon à lui donner la teneur suivante:

«Du capital autorisé, cinquante cinq millions sept cent vingt trois mille cinq cent soixante-dix euros (EUR 55.723.570,00) consistant en (a) quatre millions cinq cent onze mille cent quarante et une (4.511.141) actions rachetables de la classe A, (b) cinq cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt quinze (549.195) actions de la classe B et (c) cinq cent douze mille vingt et une (512.021) actions de la classe C seront réservées pour:

(i) L'émission d'un maximum de quatre millions cinq cent onze mille cent quarante et une (4.511.141) actions rachetables de la classe A pour quatre millions cinq cent onze mille cent quarante et une (4.511.141) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche A en une ou plusieurs émissions sur base d'une (1) action de la classe A pour une (1) obligation convertible rachetable zéro coupon de la Tranche A,

(ii) L'émission d'un maximum de cinq cent quarante neuf mille cent quatre-vingt quinze (549.195) actions de la classe B pour cinq cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt quinze (549.195) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche B en une ou plusieurs émissions sur base d'une (1) action de la classe B pour une (1) obligation convertible rachetable zéro coupon de la Tranche B, et

(iii) L'émission d'un maximum de cinq cent douze mille vingt et une (512.021) actions de la classe C pour cinq cent douze mille vingt et une (512.021) obligations convertibles rachetables zéro coupon de la Tranche C en une ou plusieurs émissions sur base d'une (1) action de la classe C pour une (1) obligation convertible rachetable zéro coupon de la Tranche C.»

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de modifier le paragraphe 15 de l'article 5, l'article 6.1.(b), le quatrième paragraphe de l'article 6.2. et l'article 21 des statuts de la Société de façon à lire:

- Article 5, paragraphe 15: «L'émission d'actions rachetables de la classe A, d'actions rachetables de la classe B, et d'actions rachetables de la classe C (les «actions rachetables») est soumise aux conditions suivantes édictées par l'article 49-8 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales:»

- Article 6.1.(b): «Pour une période de deux (2) ans à partir du 23 mai 2002 (la «Date de Clôture») (la «Période d'Immobobilisation») aucun des Actionnaires de la Classe B et des Actionnaires de la Classe C n'aura le droit de Céder une action de la Classe A et/ou une action de la Classe C ou tout intérêt ou droit issu d'une action de la Classe A et/ou une action de la Classe C, sauf: (i) un Transfert conformément aux dispositions de l'article 6.3. (Tag-Along Rights) et 6.4. (Drag-Along Rights); (ii) un Transfert par un Actionnaire de la Classe B et/ou un Actionnaire de la Classe C à tout Actionnaire de la Classe A ou un Affilié d'un tel Actionnaire de la Classe A, ou; (iii) un Transfert par un Actionnaire de la Classe B et/ou un Actionnaire de la Classe C à un Affilié d'un Actionnaire de la Classe B et/ou un Actionnaire de la Classe C (une «Cession-Affilié») toujours à condition que si un Affilié d'un Actionnaire de la Classe B et/ou d'un Actionnaire de la Classe C cesse d'être un Affilié, pour une raison quelconque un tel Actionnaire de la Classe B et/ou Actionnaire de la Classe C devra faire en sorte que les Actions détenues par celui qui était un ancien Affilié soit rétrocédées à un tel Actionnaire de la Classe B et/ou un Actionnaire de la Classe C ou un autre Affilié d'un tel Actionnaire.»

- Article 6.2., quatrième paragraphe: «La Société devra endéans trois (3) Jours Ouvrables à partir de la réception de l'Avis d'Offre (la «Date de l'Avis d'Offre») envoyer une copie de l'Avis d'Offre aux Actionnaires de la Classe A (autre que les Actionnaires Vendeurs détenteurs d'Actions de la Classe A) (chacun un «Actionnaire Non-Vendeur de la Classe A»), aux Actionnaires de la Classe B et aux Actionnaires de la Classe C (autre que l'Actionnaire Vendeur détenteur d'actions de la Classe B ou d'actions de la Classe C) (ces Actionnaires de la Classe B et les Actionnaires de la Classe C recevant une copie de l'Avis d'Offre ensemble avec les Actionnaires Non-Vendeurs de la Classe A, les «Actionnaires Non-Vendeurs»).

- Article 21 afin d'y inclure la définition suivante: ««Actionnaire de la Classe C» signifie les détenteurs d'Actions de la Classe C de temps en temps;»

L'assemblée a finalement décidé de réintroduire en général toute autre disposition dans les statuts de la Société faisant référence aux actions de la classe C ou aux actionnaires de la classe C qui a été enlevée lors de l'assemblée générale des actionnaires ayant eu lieu le 2 août 2004.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction, française à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Signé: M. Frias, P. Stemper, S. Le Cras, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, vol. 145S, fol. 63, case 6. – Reçu 3.073,80 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

J. Elvinger.

(098387.3/211/256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

TK ALUMINUM LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.976.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004 que:

- L'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Terry Theodore, demeurant au 2000, Town Center, Southfield, Michigan (USA) du poste de gérant de catégorie A&B de la société, et ce, avec effet immédiat.

- L'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, Monsieur Demetrio Mauro, demeurant au 5, Via Umberto II à I-10022 Carmagnola au poste de gérant de catégorie A&B de la société.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096399.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

AQUATEL RIVER CRUISE LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 85.963.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 novembre 2004 que:

- la démission de Maître Karine Mastinu, avocate, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, aux fonctions d'administrateur de la Société a été acceptée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098119.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

BRAINUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 48.419.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 483 du 25 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour BRAINUM S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097976.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BRAINUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 48.419.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 483 du 25 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour BRAINUM S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097978.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BRAINUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 48.419.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 483 du 25 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour BRAINUM S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097979.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BRAINUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 48.419.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 483 du 25 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour BRAINUM S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097981.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BRAINUM S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 48.419.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 483 du 25 novembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour BRAINUM S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(097982.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

TK ALUMINUM US, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 237.400,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.955.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 19 novembre 2004 que:

- L'Associé Unique a pris acte de la démission de Monsieur Terry Theodore, demeurant au 2000, Town Center, Southfield, Michigan (USA) du poste de gérant de catégorie A&B de la société, et ce, avec effet immédiat.

- L'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, Monsieur Demetrio Mauro, demeurant au 5, Via Umberto II à I-10022 Carmagnola au poste de gérant de catégorie A&B de la société.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096400.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.000,- USD.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 82.993.

Extrait de la résolution de l'actionnaire unique du 9 novembre 2004

La soussignée:

GREENSBORO TEXTILE ADMINISTRATION S.C.S.

domiciliée au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg,

représentée par M. Anthony J. Forman,

en sa qualité d'actionnaire unique de

GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l.

a pris la décision de nommer:

M. James Murray

gérant de GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l. en remplacement de M. Leonard Ferro qui a démissionné le 2 juin 2004.

La société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l.

P. Hoffmann

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06517. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096408.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 7.040.176,10 EUR.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.050.

Extrait de la résolution de l'actionnaire unique du 9 novembre 2004

La soussignée:

GALEY & LORD OVERSEAS, S.à r.l.

domiciliée au 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg,

dûment représentée par M. Pierre Hofmann et M. Claus Hürlimann,

en sa qualité d'actionnaire unique de

GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l.

a pris la décision de nommer:

M. James Murray

gérant de GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l. en remplacement de M. Leonard Ferro qui a démissionné le 2 juin 2004.

La société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Pour GALEY & LORD INTERNATIONAL, S.à r.l.

HRT REVISION, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06521. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096412.3/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FIL DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.
R. C. Luxembourg B 60.913.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 juin 2004

L'an deux mille quatre, le 7 juin à onze heures.

Les actionnaires de la Société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège de la société, et, ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Les mandats des administrateurs élus et de l'administrateur-délégué, à savoir:

- Monsieur Luigi Michelini, marbrier, demeurant à Bettembourg (administrateur-délégué)

- Madame Giuseppina Michelini, employée privée, demeurant à Bettembourg

- Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg

étant arrivés à terme, ils sont renouvelés pour une période d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

2. Par ailleurs, l'Assemblée, constatant que le mandat du commissaire aux comptes, LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faïencerie, est arrivé à terme, décide également de le renouveler pour une période d'une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Les administrateurs, l'administrateur-délégué et le commissaire aux comptes ainsi nommés déclarent accepter le renouvellement de leur mandat.

Bettembourg, le 7 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096677.3/503/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG (G.U.F.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 51.578.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097838.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

MARBRENERIE MICHELINI DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, route de Dudelange, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 67.605.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 novembre 2004

Les actionnaires de société MARBRERIE MICHELINI DISTRIBUTION S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 3 novembre 2004 et constatant que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Luigi Michelini, marbrier, demeurant à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle, route de Dudelange, est reconduit à son poste d'administrateur de la société pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

- Madame Giuseppina Becca, épouse de Monsieur Luigi Michelini, gérante de société, demeurant à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle, route de Dudelange, est reconduite à son poste d'administrateur de la société pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

- Mademoiselle Amanda Michelini, employée privée, demeurant à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle, route de Dudelange, est reconduite à son poste d'administrateur de la société pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Les administrateurs nouvellement nommés déclarent accepter leurs mandats.

- De même, Monsieur Luigi Michelini susvisé et Madame Giuseppina Becca susvisée sont reconduits à leurs postes d'administrateurs-délégués de la société.

Les administrateurs-délégués nouvellement nommés déclarent accepter leurs mandats.

- Enfin, la société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg B 25.797, est reconduite à son poste de commissaire aux comptes pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

Le commissaire aux comptes nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Bettembourg, le 3 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096678.3/503/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

INIMM DUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 240.950,- EUR.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.276.

Suite aux décisions des associés prises en date du 3 novembre 2004:

- Monsieur Robert M. Gray, avec adresse professionnelle au 25, Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, Royaume-Uni a été nommé aux fonctions de Gérant A en remplacement de Monsieur Shirish Godbole pour une période indéterminée et avec effet au 28 novembre 2003.

- Monsieur Jan-Dries Mulder, avec adresse professionnelle au 1011, Strawinskilaan, NL-1077 XX Amsterdam, Pays-Bas a été nommé aux fonctions de Gérant A en remplacement de Monsieur Pietro Mazzi pour une période indéterminée et avec effet au 2 août 2004.

- La démission de Monsieur Moysse Dargaa de ses fonctions de gérant B a été acceptée avec effet au 30 juillet 2004.

- Monsieur Rodolfo M.G. Petrosino, avec adresse professionnelle au 10, Via Gaetano Negri, I-20123 Milan, Italie a été nommé aux fonctions de gérant B pour une période indéterminée.

- Monsieur Angelo Cattaneo, avec adresse professionnelle au 10, Via Gaetano Negri, I-20123 Milan, Italie a été nommé aux fonctions de gérant B pour une période indéterminée en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Robert M. Gray (gérant A)

- Monsieur Jan-Dries Mulder (gérant A)

- Monsieur Rodolfo M.G. Petrosino (gérant B)

- Monsieur Angelo Cattaneo (gérant B)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour INIMM DUE, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096407.3/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

CERRUTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 82.552.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 mars 2004

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 17 mars 2004 que Monsieur Gian Maria Argentini, employé privé, demeurant Via Don Mazzolari 36, Besana Brianza (MI), démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 19 mars 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Manuela Giorgetti, employée privée, demeurant Via Solferino 56 I-20121 Milano.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à la prochaine assemblée générale pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Gianluigi Facchini, employé privé, demeurant Via Mercato, 18 à Milan, Italie.

Manuela Giorgetti, employée privée, demeurant Via Solferino 56 I-20121 Milano.

Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096623.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

CERRUTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 82.552.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 juillet 2004

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 6 juillet 2004 que Monsieur Gianluigi Facchini, entrepreneur, demeurant Via Mercato 18, à Milan (Italie), démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 6 juillet 2004, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Nives Marconi, employée privée, ayant pour adresse professionnelle Foro Buonaparte, 51, I-20121 Milan (Italie).

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à la prochaine assemblée générale pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Eric Vanderkerken, employé privé, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

- Manuela Giorgetti, employée privée, demeurant Via Solferino, 56, I-20121 Milano.

- Nives Marconi, employée privée, ayant pour adresse professionnelle Foro Buonaparte, 51, I-20121 Milan (Italy).

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096619.3/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

CERRUTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 82.552.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(096615.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

KINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 75.084.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2004

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg
Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096714.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

**GUINEA GULF SHIPPING COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. G.G.G.O. (CONGO), GUINEA GULF GAS AND OIL (CONGO) S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 84.345.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GUINEA GULF GAS AND OIL (CONGO) S.A., en abrégé G.G.G.O. (CONGO) S.A., R. C. Luxembourg B n° 84.345, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 354 du 5 mars 2002.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Alain S. Garros, conseil juridique et fiscal, domicilié au 45, rue Siggy vu Lëtzebuerg, L-1933 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment présentes à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la dénomination sociale en GUINEA GULF SHIPPING COMPANY S.A. et modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

2. Ajout d'un deuxième alinéa à l'article 2 des statuts de la teneur suivante:

«La Société a encore pour objet les prestations de services rendus contre rémunération séparée aux Sociétés dans lesquelles elle participe.»

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée en GUINEA GULF SHIPPING COMPANY S.A.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GUINEA GULF SHIPPING COMPANY S.A.

Deuxième résolution

Il est ajouté un nouvel alinéa 2 à l'article 2 des statuts de la teneur suivante:

«**Art. 2. Nouvel alinéa 2.** La Société a encore pour objet les prestations de services rendus contre rémunération séparée aux Sociétés dans lesquelles elle participe.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: A. S. Garros, G. Schwachtgen, M. Prospert. A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 76, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004

A Schwachtgen.

(098495.3/230/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

**GUINEA GULF SHIPPING COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. G.G.G.O. (CONGO), GUINEA GULF GAS AND OIL (CONGO) S.A.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 84.345.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1552 du 25 novembre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(098497.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CINE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 75.068.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2004

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096715.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

MOKEDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222A, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 72.116.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(097764.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FINDEL FINANCE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 25.193.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2004
Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes*

Conseil d'Administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg
Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en l'an deux mille dix.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(096717.3/3083/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

TRANS XPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies.
R. C. Luxembourg B 92.078.

L'an deux mille quatre, le neuf novembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TRANS XPRESS S.A., avec siège social à L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue,

constituée suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, à l'intervention de Maître Pierre-Yves Erneux, notaire de résidence à Namur, en date du 19 décembre 2002, publiée au Mémorial C numéro 365 du 3 avril 2003, page 17508,

inscrite au registre de commerce de et à Diekirch sous le numéro B 92.078,

La société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent actions, libérées à concurrence de vingt-cinq (25%) pour cent lors de la constitution de la société.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Demetre Vassilakis, employé privé, demeurant à B-6060 Charleroi, 166, rue des Nutons,

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Winandy, employé privé, demeurant à Eschweiler/Wiltz.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Maghe, indépendant, demeurant à B-6182 Courcelles, 16, rue Alfred Musin,

tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire soussigné d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou leurs mandataires et les membres du bureau, restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, conçu comme suit:

1.- Constat de la libération totale du capital social.

2.- Transfert du siège social de la société de L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue à L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies, et modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les soixante-quinze pour cent (75%) du capital souscrit et non libéré lors de la constitution de la société a été entièrement libérés par les actionnaires de sorte que le capital souscrit est entièrement libéré, ainsi qu'il a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue à L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies, et de modifier par conséquent le premier article, premier alinéa des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** a. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TRANS XPRESS S.A. Le siège social de la société est établi dans la Commune d'Ettelbruck.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, en raison des présentes, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: D. Vassilakis, M. Winandy, P. Maghe, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 11 novembre 2004, vol. 404, fol. 95, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 29 novembre 2004.

L. Grethen.

(903846.3/240/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 décembre 2004.

TRANS XPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies.

R. C. Luxembourg B 92.078.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Grethen.

(903847.3/240/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 décembre 2004.

SESOMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel.

R. C. Luxembourg B 94.389.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(097746.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG (G.U.F.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 51.578.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature.

(097842.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BACCA TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4949 Bascharage, 131, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.948.

Le bilan au 19 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BACCA TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(097882.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

OLYMBOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.702.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

OLYMBOS S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(097853.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

RAYFLOOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 61.958.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAYFLOOR S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(097748.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

TITANE FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.615.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TITANE FINANCES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(097750.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

NAVARRÉ FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 88.472.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAVARRÉ FINANCES S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(097752.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

MENUISERIE HOFFMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8374 Hobscheid, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 62.678.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MENUISERIE HOFFMANN S.A.

Signature

(097883.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

JERUTO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 67.630.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 30 novembre 2004 que:

- Monsieur Aloyse Wagner, Maître-électricien, demeurant professionnellement à Luxembourg, a été désigné Président du Conseil d'Administration, conformément à l'article 10 des statuts.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098154.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FINOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 84.850.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW06972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

A. Wilwert / J. Fell

Administrateur/ Administrateur

(097756.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FINPRINT MERCHANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.802.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la société FINPRINT MERCHANT S.A,

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur-délégué / Administrateur

(097857.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

PYRAMIDE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 17bis, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 86.419.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097986.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

MANTILLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.304.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

MANTILLA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(097860.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

IM FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 43.818.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour la IM FASHION S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(097862.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

LA TOURETTE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.824.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour LA TOURETTE S.A. (en liquidation)

FIDUCIAIRE MANACO S.A.,

M.-F. Ries-Bonani / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(097865.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BK ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 73.619.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BK ENTERPRISES S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(097867.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

DARMOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 91.939.

Les comptes annuels au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00972, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la DARMOR S.A.

Signature

Un mandataire

(097938.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

B.B. AND CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.780.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2004

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2004 que Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, Monsieur Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg, et Madame Liette Gales, employée privée, demeurant à Luxembourg, ont été nommés administrateurs.

Madame Myriam Useldinger, employée privée, demeurant à Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098365.3/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

COMODORO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.387.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

(097928.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

OMNIUM TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.329.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097939.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

PROFIBEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 18.352.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097941.3/550/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.
